RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Sud-Charente

Coopérer et agir pour incarner un territoire inclusif

28 et 29 janvier 2021

Vers une reconnaissance de la médiation numérique comme profession

*Avec le regard d'experte de **Sylvia Fredriksson** sur le design des communs*

#8 LES CARNETS NEC[S] LOCAUX

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

@NumeriqueEnCommuns

@NumEnCommuns

Les événements Numérique En Commun[s] - NEC réunissent de larges communautés pour construire les outils partagés de l'inclusion numérique, penser les évolutions des usages numériques, structurer une gouvernance et des systèmes vertueux au service de l'intérêt général, des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Ils s'articulent autour d'une dynamique nationale et locale à travers des événements organisés partout en France tout au long de l'année et ce depuis 2018 par les divers acteurs et actrices qui luttent contre l'exclusion et pour la solidarité numérique, l'accès aux droits, les communs, l'insertion professionnelle et la diffusion d'une culture numérique ouverte, éthique et durable.

Depuis 2018, NEC national est porté par le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif la MedNum et Futur Composé, filiale de l'association d'intérêt général avec pour objectif l'éducation aux médias, Fréquence Écoles.

L'événement national 2021, a eu lieu au château de la Mercerie dans la commune de Magnac-Lavalette-Villars (département de la Charente) **les 20 et 21 octobre 2021.** Cette quatrième édition a permis de partager de bonnes pratiques entre professionnelles et professionnels et de créer des ressources communes pour défendre un numérique d'intérêt général.

POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site internet :
www.numerique-en-communs.fr

Ce carnet est mis à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open Licence

Édito

Le document que vous tenez entre vos mains est un « Carnet NEC ». Il s'agit d'un document qui témoigne à la fois d'une dynamique locale autour du numérique d'intérêt général, mais qui cherche également à rendre compte d'une enquête au long cours sur les conditions du déploiement d'un numérique éthique, durable et encapacitant en France hexagonale et d'outre-mer.

Numérique en Commun[s] est un dispositif ouvert à toutes et à tous, mobilisable par toutes celles et ceux qui souhaitent créer un temps de réflexion et de travail en commun sur leur territoire. Il a donné naissance à plusieurs dizaines de NEC locaux organisés sur l'ensemble du territoire français, tous co-financés par le Programme Société Numérique de l'ANCT[1].

Les Carnets NEC visent à documenter l'ensemble de ces événements organisés partout en France. La compilation de ces carnets permet :

- d'avoir une connaissance plus fine des activités et stratégies en cours ;
- d'analyser à quelles conditions le numérique peut être considéré comme démocratique et relevant de l'intérêt général ;
- de mettre en évidence les bonnes pratiques dans chaque territoire, tout en incarnant les orientations prises par la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Bonne lecture !

Note à l'attention du lecteur et de la lectrice

Dans ce carnet, nous avons décidé d'adopter les principes de l'écriture inclusive. Par ce choix, nous voulons montrer qu'en utilisant cette forme rédactionnelle, il est possible de contenir les stéréotypes de genre, d'assurer une meilleure représentation des femmes dans la langue et d'éviter leur enfermement dans un répertoire restreint de rôles et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.

Nous sommes conscients et conscientes que certains marqueurs typographiques de l'écriture inclusive, comme le point médian, peuvent perturber la lecture, notamment pour les personnes dyslexiques, les personnes aveugles ou malvoyantes utilisant des logiciels de synthèse vocale, ou les personnes en apprentissage ou en difficulté avec la langue écrite. De ce fait, nous avons fait le choix d'employer les doublets (« les citoyens et les citoyennes »), de favoriser le recours aux noms de métiers ou titres au féminin (en privilégiant les mots historiques comme « autrice » et « chercheuse » plutôt que les néologismes « auteure » et « chercheuse ») et d'adopter une règle longtemps en vigueur en français : l'accord de proximité (« toutes celles et ceux » ; « les articles et tribunes publiées »).

Pour arrêter ces choix typographiques, nous sommes notamment inspirées de la charte publiée par la revue féministe La Déferlante[2].

L'équipe des Carnets NEC[S] Locaux

[1] En ligne : www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr/societe-numerique-55.

[2] En ligne : www.revueladeferlante.fr/wp-content/uploads/2021/02/ladeferlante_orthotypo.pdf.

#8
LES CARNETS NEC[S] 2021

Les évènements NEC locaux en 2021

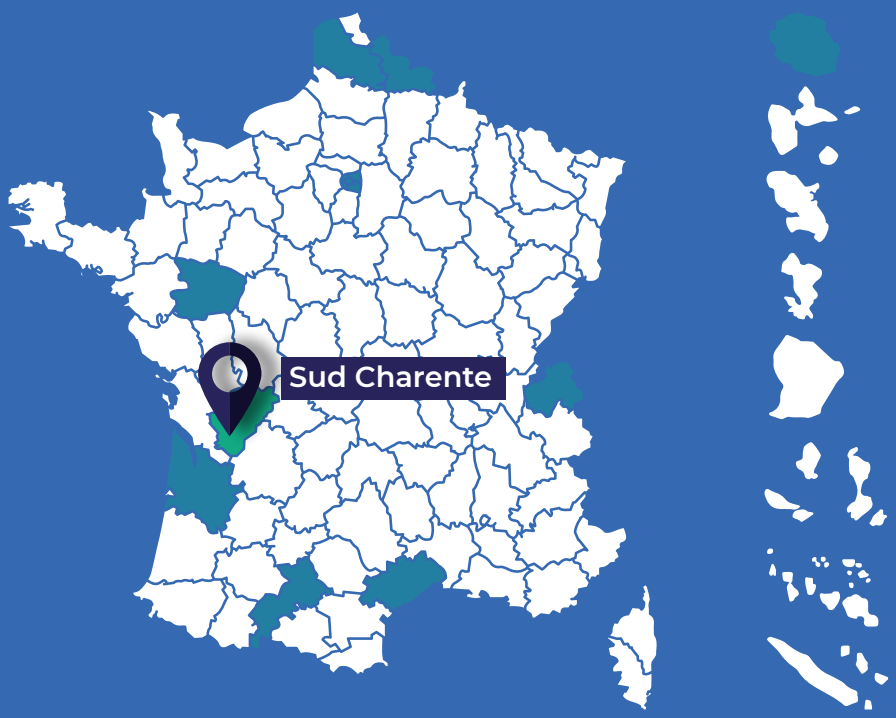

- **NEC SUD CHARENTE : du 28 au 29 janvier 2021**
- NEC MONTPELLIER MÉTROPOLE : 1er avril 2021
- NEC BORDEAUX MÉTROPOLE : 26 et 27 aout 2021
- NEC OCCITANIE : 27 septembre 2021
- NEC MAINE-ET-LOIRE : 29 octobre 2021
- NEC LA RÉUNION : 17 et 18 novembre 2021
- NEC ESSONNE SUD SEINE-ET-MARNE : 25 novembre 2021
- NEC HAUTE-SAVOIE : 26 novembre 2021
- NEC HAUTS-DE-FRANCE : 30 novembre 2021
- NEC SEINE-SAINT-DENIS : du 6 au 8 décembre 2021
- NEC SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE : 14 au 17 décembre 2021

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.numerique-en-communs.fr

Sommaire

01 Édito

04 Fiche d'identité NEC 2021

06 Le mot des organisateurs

09 Replongez dans l'événement NEC

10 Reportage(s)

Vers une reconnaissance de la médiation numérique comme profession

16 Eclairage(s)

Coopérer et agir pour incarner un territoire inclusif

22 Regard d'experte

Sylvia Fredriksson, le design des communs

28 Hyperliens

Lancement de la saison 2 d'Hyperliens : Le monde d'après est déjà là.

30 Ressources NEC National

32 Les dispositifs Société Numérique

34 Lexique

38 A propos de ce carnet

Le mot du programme Société Numérique de l'ANCT

42 Crédits

FICHE D'IDENTITÉ NEC

UN PREMIER NEC 100% DISTANCIEL POUR LE SUD CHARENTE !

Le Sud Charente est en plein bouillonnement numérique ! Cet événement Numérique en Commun[s] avait une dimension à la fois locale, régionale (Nouvelle-Aquitaine) et nationale, mêlant la dimension Tiers-Lieux et celle de la médiation numérique. Ces deux dimensions peuvent exister indépendamment, mais un Tiers-Lieu est l'espace qui permet que le numérique soit au service du territoire et de ses habitants et habitantes dans de nombreux domaines (accès au droit, mobilité, formation, etc.).

Durant deux jours, le NEC a permis aux collectivités et aux associations locales de présenter leurs stratégies de développement, essaimables sur d'autres territoires, de comprendre les enjeux nationaux et aussi de découvrir ce qui se fait ailleurs. La première journée était consacrée à la médiation numérique et ses publics ; la seconde était dédiée aux Tiers-Lieux et aux meilleures façons de les faire vivre.

Ce NEC local était porté par l'Espace Numérique Sud Charente, il a notamment permis de mettre en avant la coopération européenne **« Tiers-Lieux acteurs du développement local »** menée depuis trois ans par l'ENSC et ses partenaires. Son comité d'organisation intégrait l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente, la Préfecture de Charente, le Pays Sud Charente, la Mednum et Hubik, le Hub territorial pour un numérique inclusif en Nouvelle-Aquitaine.

3 ENSEIGNEMENTS CLÉS DE CE NEC

- Un écosystème en construction
- Une grande hétérogénéité côté intervenants et intervenantes et côté public
- Une reconfiguration en distanciel réalisée avec succès

3 CHANTIERS EN COURS SUR LES THÉMATIQUES DU NUMÉRIQUE INCLUSIF

- **Le campus numérique,** les études à distance pour pallier le manque de qualification sur le territoire
- **La Fabrik Sud Charente** pour favoriser l'intégration de tous les acteurs et actrices du numérique et des Tiers-Lieux du Sud Charente
- **La parentalité numérique,** pour que les parents de collégiens et collégiennes du Sud Charente soient formés et équipés en terminaux

2 NOUVELLES COLLABORATIONS AU SERVICE D'UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **Collaboration avec la coopérative des Tiers-Lieux de Nouvelle Aquitaine** dans le cadre du dispositif de formations « Transformations »
- **Collaboration avec les structures associatives locales** afin de donner vie à une Pépinière associative qui vise à développer la coopération, la mutualisation, les échanges avec et entre les associations locales, à accompagner et soutenir les associations dans leurs projets et ces évolutions sociétales, à promouvoir l'engagement associatif

Le mot des organisateurs

Le numérique s'est immiscé dans tous les aspects de nos vies : de notre mode de travail collaboratif sur le *cloud* à nos achats du quotidien en ligne, jusqu'à nos séances de sport en pleine nature grâce aux montres connectées, la révolution numérique transforme nos vies et celles de nos territoires.

Si la question de la connexion s'est longtemps posée comme le moteur de la fracture numérique, celle de la montée en compétences des usagers et usagères n'en est pas moins fondamentale.

Loin de réserver son développement aux seules *start-ups*, le numérique placé au service du territoire constitue un vecteur de cohésion sociale et territoriale.

Cette prise de conscience, le Sud Charente l'a eue il y a plus de dix ans, lorsque la priorité s'est portée sur le développement des usages et les actions de médiation numérique portées par l'Espace Numérique Sud Charente.

Cette convergence entre les expérimentations et innovations insufflées par le milieu associatif, et le soutien institutionnel des collectivités territoriales, a permis au Sud Charente de pallier l'absence de services et même d'en inventer de nouveaux.

La coopération étroite et les synergies développées entre les collectivités publiques et la sphère privée associative ont permis de mettre en mouvement de nombreux acteurs et actrices autour des enjeux communs d'inclusion.
Des problématiques d'emploi aux problématiques de mobilité, l'inclusion numérique est devenue au fil des années le fil d'ariane qui guide l'action collective du territoire, rassemblée aujourd'hui sous « La Fabrik », labellisée « Fabrique de territoire ».

Si cette démarche collaborative a pu exister en Sud Charente, nul doute qu'elle puisse être essaimée dans d'autres territoires. C'est donc dans ce même esprit coopératif qui a conduit le territoire à agir collectivement en faveur de l'inclusion numérique que le NEC Sud Charente se positionne :
partager son expérience et sa stratégie de développement local à d'autres acteurs et actrices pour faciliter son essaimage à d'autres territoires.

Nicolas Vauzelle, *Président de l'Espace Numérique Sud Charente.*

Jean-Yves Ambaud, *Président de la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne.*

Benoît Delatte, *Président du Pays Sud Charente*

Jacques Chabot, *Président de la communauté de communes des 4B*

Philippe Bouty, *Président du Conseil départemental de la Charente*

NEC

SUD CHARENTE

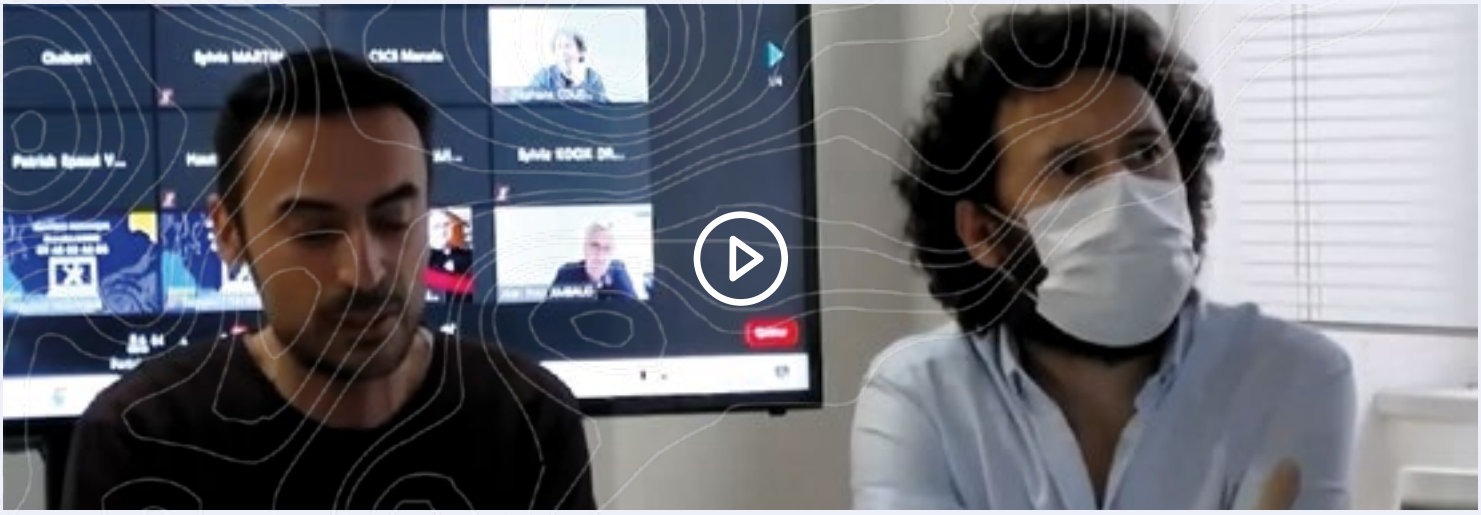

Sébastien Cote, fondateur de Mon Territoire Numérique, animateur des tables rondes.

mtnum.com/2022-vivre-avec-le-numerique/

Replongez dans l'événement NEC

Sud Charente : 28 et 29 janvier 2021

PREMIÈRE JOURNÉE
La médiation numérique et ses publics

SECONDE JOURNÉE
Les Tiers-Lieux

TROIS TABLES RONDES THÉMATIQUES :

- Du pays Sud Charente aux coopérations régionales et européennes
- Quelles sources de financements pour les actions de médiation numérique ?
- Comment accompagner les acteurs et actrices de la médiation numérique ?

Replay des temps forts des deux journées 100% en ligne.

Les tables rondes étaient animées par Sébastien CÔTE, fondateur de Mon Territoire Numérique(Ruralitic).

www.numerique-en-communs.fr/nec-locaux/nec-Sud Charente

Cédric O, secrétaire d'état chargé de la transition numérique et des communications électroniques lors de l'ouverture du salon principal du NEC Sud Charente 2021.

7 ATELIERS

- Comment animer un réseau de médiation numérique ?
- Coopération Tiers-Lieux/Grande École du Numérique
- Quels sont les indispensables pour être aidant ou aidante/médiateur ou médiatrice numérique ? Y a-t-il des différences ? Sur quoi insister dans la formation ?
- Numérique insertion et emploi
- Connaître les réseaux qui accompagnent les Tiers-Lieux. Quels sont les relais locaux ?
- Les lieux d'accueil d'accompagnement au numérique : relais de l'accompagnement de la population
- Conditions pour qu'une activité numérique ait un impact sur celui ou celle qui y accède ?

Reportage(s)

Vers une reconnaissance de la médiation numérique comme profession

Textes : Sébastien Magro

Formation, compétences, statut et organisation : qui sont les médiatrices et les médiateurs numériques ? Comment sont-elles et ils formés ? Quels sont les enjeux de la professionnalisation du secteur de l'inclusion numérique ? Le NEC Sud Charente a été l'occasion de faire le point sur la question.

La rentrée 2021 a été marquée par le déploiement des Conseillers et des Conseillères numérique France Service (CnFS)[3]. Début septembre, 62 premiers CnFS arrivent sur le terrain[4]. Fin octobre 2021, les candidatures de près de 2 700 structures sont validées par le comité national de sélection du dispositif[5]. Au total, cela représente 3 721 postes, sur l'objectif de 4 000 médiatrices et médiateurs recrutés, formés et financés par l'État sur deux ans pour accompagner la numérisation des services publics. Mais, avant même l'annonce de ce dispositif lors du NEC national 2020 par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, dans le cadre du plan de relance pour l'inclusion numérique, le secteur connaissait déjà d'importantes mutations qui pointaient vers la professionnalisation.

[3] Voir : agence-cohesion-territoires.gouv.fr/conseillers-numeriques-france-services-437.

[4] Voir : labo.societenumerique.gouv.fr/2021/09/03/62-premiere-s-conseiller-e-s-numeriques-france-services-sur-le-terrain.

[5] Voir : data.gouv.fr/fr/datasets/conseiller-numerique-france-service-liste-des-structures-validees-par-le-comite-de-selection.

lamednum.coop/nos-actions

Qui sont les médiateurs et les médiatrices numériques ?

On distingue deux types d'aidantes et d'aidants numériques professionnels : d'une part, celles et ceux dont la médiation numérique est le cœur de l'activité, qu'elles et ils interviennent au sein d'associations ou de services publics ; d'autre part, l'ensemble des métiers dont ce n'est pas la principale mission, mais qui ont été amenés à développer une offre de médiation numérique en raison de la numérisation croissante des services, accélérée par la crise sanitaire.

Dans le premier cas, les médiatrices et les médiateurs sont généralement disponibles dans les locaux des structures elles-mêmes. Mais la crise sanitaire les a poussé à créer ou à développer des services d'accompagnement à distance ou selon d'autres modalités : bus itinérants, services « en bas des immeubles », « maraudes numériques », etc. Ces professionnelles et professionnels doivent s'adapter à de nouveaux publics peu ou pas identifiés avant la pandémie de Covid-19. Dans le second cas, d'autres corps de métier se retrouvent confrontés à des urgences parfois plus sociales que numériques : il s'agit des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales, des enseignants et des enseignantes ou même des vendeurs et vendeuses dans les boutiques de téléphonie. Ces personnes ont dû adopter une posture d'accompagnement au numérique alors même que ça n'est pas leur mission de départ, pour aider leurs publics à affronter des difficultés administratives, leurs élèves à prendre en main des outils informatiques ou leurs clientèles à effectuer des démarches en ligne.

Emma Ghariani, co-directrice de la Mednum entre 2017 et 2022 qui compte aujourd'hui 90 sociétaires issus des secteurs publics et privés, et coorganise le NEC national. Pour elle, l'une des spécificités de la médiation numérique, c'est de se placer à l'intersection des métiers de la *Tech* et des métiers du *care* : « Ce sont des "artisanes et des artisans", elles et ils font dans la dentelle de l'accompagnement des personnes. Comme dans les métiers techniques, il leur faut des compétences numériques et un certain recul sur leurs propres pratiques. Mais il y a également la nécessité de s'adapter à chacun et chacune pour le ou la faire progresser, que l'on retrouve dans les métiers de l'accompagnement social ou le secteur éducatif. » Historiquement, les compétences liées à l'inclusion numérique ont souvent été développées dans un cadre relativement informel, sans reconnaissance salariale correspondante, et sans diplôme. Emma Ghariani précise : « Les médiatrices et les médiateurs numériques qui ont commencé leur carrière dans les années 90 venaient souvent de l'animation jeunesse ».

> **"Ce sont des « artisanes et des artisans », elles et ils font dans la dentelle de l'accompagnement des personnes."**
>
> ***Emma Ghariani,*** *codirectrice de la MedNum.*

Certaines professionnelles, comme des animatrices socio-culturelles par exemple, éprouvent encore aujourd'hui des difficultés pour emprunter des passerelles vers d'autres secteurs ou

pour passer des concours de la fonction publique qui ne reconnaissent pas leurs compétences en numérique.

Un constat que partage Baptiste Ridoux, coordinateur du Tiers-Lieux[6] la Quincaillerie et directeur du développement local collaboratif au sein de la communauté d'Agglomération du Grand Guéret, dans la Creuse (invité du NEC Sud Charente) : « Au tout début des années 2000, j'ai commencé à donner des cours d'informatique dans une amicale laïque, et j'intervenais aussi auprès de gamins en école primaire. Moi, je me suis formé comme ça ». Lui qui a fait un BTS en informatique de gestion, suivi d'une année de *webmaster* et d'une licence en sciences de l'éducation, reconnaît volontiers que la première génération s'est autoformée, sur le tard, après des études parfois techniques, parfois sociales. Au contraire, la jeune génération bénéficie aujourd'hui de formations dédiées, à défaut d'être suffisamment valorisées et reconnues : « Désormais, il y a une certification, le titre professionnel responsable d'espace numérique[7]. Nous recevons régulièrement des stagiaires de ce type de formation, pour un ou deux mois d'immersion. » En 2019, ce titre professionnel a remplacé celui de conseiller médiateur numérique. C'est un niveau bac+2 qui intègre des stages en milieu professionnel, et s'articule autour de trois blocs de compétences : l'accompagnement des publics vers l'autonomie numérique, la gestion et le développement de projets de médiation numériques au sein d'un espace dédié.

Zoom sur...

L'ESPACE NUMÉRIQUE SUD CHARENTE

En 2017, l'Espace numérique Sud Charente ouvre un premier Tiers-Lieux dédié au numérique et à la mobilité au château de Barbezieux, suivi en 2019 d'une seconde implantation à Montmoreau et son annexe à Villebois-Lavallette. Une équipe d'une dizaine de personnes salariées propose une offre riche de médiation numérique. En complément des habituels ateliers informatiques, les publics jeunes sont visés à travers des activités périscolaires et le dispositif des Promeneurs du Net (voir le carnet NEC Hauts-de-France à ce propos), ainsi que les seniors avec des interventions en EHPAD. L'une des spécificités de l'ENSC est la médiation audiovisuelle, pratiquée à travers SudCharenteTV, un média participatif porté par les jeunes du territoire (voir le carnet NEC Vaucluse sur la web TV du Festival d'Avignon). La formation est également un axe de travail important à l'Espace numérique Sud Charente, puisque l'association propose aux professionnelles et professionnels en reconversion ou en reprise d'activité la toute récente certification Conseiller numérique France Service, le titre professionnel de responsable d'espace de médiation numérique et la certification Pix. Un accompagnement à la transition numérique est aussi accessible aux entreprises. Enfin, l'ENSC est en charge du déploiement des pass numériques en Charente.

POUR EN SAVOIR PLUS
→ **numeriquesudcharente.org**

Des compétences, des connaissances et beaucoup de souplesse

Titulaire du BAFA, Jessica Da Cruz a été animatrice enfance puis animatrice sportive pendant quelques années. C'est justement à l'occasion d'un stage d'immersion professionnelle qu'elle découvre la Quincaillerie. « Je me suis dit : mais dans quoi je suis tombée ? C'est un milieu professionnel qui ne ressemblait pas du tout aux autres, je découvrais l'horizontalité. Et surtout, j'ai découvert l'animation sous un autre jour. Je me suis accrochée à la médiation numérique ». Après avoir suivi, en 2017-2018, la formation Grande École du numérique portée par le Tiers-Lieux et le GRETA Creuse, elle reste à la Quincaillerie bénévolement, avant d'être recrutée comme médiatrice numérique. Depuis, elle anime des ateliers de montée en compétences, adressés à des personnes réfractaires au numérique comme à des profils plus avancés. Dans le cadre du dispositif CnFS, elle suit actuellement la formation pour devenir Conseillère numérique France Service, ce qui ne manque pas d'ironie, car elle est amenée à suivre le type de formations qu'elle dispense elle-même habituellement. « Mais c'est toujours bien de se remettre à niveau dans ce métier ! » précise-t-elle.

> **"J'ai découvert l'animation sous un autre jour. Je me suis accrochée à la médiation numérique".**
>
> ***Jessica Da Cruz,*** *médiatrice numérique.*

De fait, être une bonne médiatrice ou un bon médiateur numérique nécessite des connaissances techniques sans cesse actualisées, mais aussi des solides qualités relationnelles. Pour Baptiste Ridoux, comme pour Bertrand Mercadé, directeur de l'Espace Numérique Sud Charente, il est indispensable de faire preuve d'écoute et de souplesse : « Je me souviens d'un groupe de seniors qui voulaient absolument voir *WhatsApp* parce que leurs petits-enfants l'utilisaient. J'ai dit : "OK, il suffit de bloquer la semaine prochaine. J'avais prévu de faire autre chose, mais ce n'est pas grave. On remplace par *WhatsApp* parce que ça, je sais que ça va vous intéresser et que vous allez avoir un véritable usage." Bien sûr, il y a des référentiels et des logiques de profils d'apprentissage, mais il faut savoir s'adapter, être attentif, et bien sûr, répéter, répéter et encore répéter les choses. ». Si les connaissances techniques sont centrales, il est important de connaître ses limites. La patience et la pédagogie sont des compétences incontournables, mais là encore, il faut savoir s'adapter à ses publics : chaque fois que c'est possible, ne pas faire « à la place de », mais aider les bénéficiaires à faire par soi-même. Jessica Da Cruz insiste sur l'empathie, une compétence qui l'aide au quotidien dans son travail : « J'arrive à voir si les personnes sont en mesure de suivre ou pas, si elles sont plutôt dans le "faire" ou si elles sont plutôt visuelles ».

[6] Comme précisé sur Movilab.org : « Devenu marque collective, le Tiers-Lieux s'écrit depuis quelques années avec un T et un L majuscule ainsi qu'un X à la fin de Lieux ».

[7] Pour plus d'informations, voir : francecompetences.fr/recherche/rncp/34137.

Zoom sur...

FORMATION DU HUB RHINOCC : Intégrer l'utilisation d'outils numériques dans l'accompagnement social

Coll'In, Collectif pour l'Inclusion Numérique, membre du réseau et Hub pour l'Inclusion Numérique en Occitanie, propose ce catalogue de formation aux professionnelles et professionnels du travail social afin de mieux appréhender le cadre et l'utilisation de l'outil numérique, l'accompagnement et les sites institutionnels dématérialisés.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ **rhinocc.fr/wp-content/uploads/2021/01/catform2021_-trav-soc-2021.pdf**

Zoom sur…

FORMATION DU HUB RHINOCC : Adopter une posture sociale dans l'accompagnement numérique

Coll'In, Collectif pour l'Inclusion Numérique, membre du réseau et Hub pour l'Inclusion Numérique en Occitanie, propose ce catalogue de formation aux professionnelles et professionnels de la médiation numérique et sociale afin d'appréhender les outils numériques adaptés aux usages, les publics spécifiques, la posture dans l'accompagnement numérique et social et les sites institutionnels.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ **rhinocc.fr/wp-content/uploads/2021/01/catform2021_-med-num-2021.pdf**

Reconnaissance et pérennisation du métier

Pour Baptiste Ridoux, si les conditions de travail sont globalement bonnes, la rémunération ne suit pas : « Bien sûr, il est plus agréable d'être conseiller numérique que de faire les "trois-huit" à l'usine, mais il manque une véritable valorisation financière des compétences qui sont impliquées et transmises dans le cadre de ces métiers. » De fait, les salaires dépassent rarement le SMIC, avec des fourchettes allant de 1250 € net mensuels jusqu'à 1800 €, selon le niveau d'expérience et l'étendue des missions assurées par la médiatrice ou le médiateur.

Mais la reconnaissance financière suppose également une reconnaissance administrative. Le secteur manque d'un syndicat ou d'une instance représentative, qui rassemblerait les professionnelles et les professionnels et permettrait de faire entendre leurs revendications auprès des pouvoirs publics. En outre, l'un des enjeux de la filière, c'est la création d'un code ROME[8], pour le moment inexistant. Cette nomenclature, qui est utilisée par Pôle Emploi et par d'autres organismes publics ou privés traitant de l'emploi, conférerait au métier une plus grande visibilité. Pour Emma Ghariani, « En ce moment, il y a beaucoup de gens formés, c'est bien, car ça permet de résorber un important besoin immédiat, mais il reste encore du travail en termes de reconnaissance administrative ».

Dès 2018, une étude de France Stratégie[9] indiquait qu'un ambitieux plan d'investissement dans l'inclusion numérique permettrait de générer 1,6 milliard d'euros de bénéfices annuels dans les secteurs de l'économie numérique, de l'emploi et de la formation, de l'inclusion sociale et du bien-être. Si certains points de l'étude semblent avoir vieilli aujourd'hui — la pandémie a montré que le social souffre de l'absence de relations humaines en présentiel —, le message est passé à en juger par les 250 millions d'euros investis dans le Plan de relance pour l'inclusion numérique[10]. Mais le financement du dispositif CnFS montre la complexité à trouver un modèle économique pour l'inclusion numérique : qu'adviendra-t-il au-delà des 2 à 3 années de contrat pendant lesquelles l'État prend en charge les postes à auteur de 50 000 € par conseiller et conseillère pour les collectivités et 40 000 € pour les structures privées ? Comment ces conseillers France Services vont-ils et elles s'ancrer dans les territoires si les structures qui les accueillent ne trouvent pas les fonds permettant de pérenniser ces emplois ? Les besoins ne disparaîtront pas, entre le vieillissement de la population, le creusement des inégalités et l'évolution des technologies. Pour Emma Ghariani, il est indispensable que la médiation numérique démontre son utilité pour assurer sa pérennité : « Il faut innover en apportant de nouvelles méthodes d'accompagnement des publics exclus du numérique, mais aussi en termes d'outillage des actrices et acteurs du secteur, à l'image de ce que nous proposons avec l'indice de fragilité numérique. » SM

[8] Répertoire opérationnel des métiers et des emplois.

[9] Voir strategie.gouv.fr/publications/bene-fices-dune-meilleure-autonomie-numerique.

[10] Voir : labo.societenumerique.gouv.fr/2020/11/18/4-000-conseillers-pour-former-et-accompagner-les-francais-au-numerique.

POUR EN SAVOIR PLUS,

- **À propos de la MedNum : lamednum.coop**
- **À propos de La Quincaillerie : laquincaillerie.tl**
- **À propos de la Grande école du numérique (GEN) : grandeecolenumerique.fr**

Entretiens réalisés par téléphone en septembre 2021.

Zoom sur...

« LE NUMÉRIQUE DE DEMAIN SERA INVISIBLE, INCLUSIF ET DURABLE »

Entretien de Laurent Rojey, directeur général délégué au numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

POUR EN SAVOIR PLUS
→ **gouvernement.fr/actualite/le-numerique-de-demain-sera-invisible-inclusif-et-durable**

[12] Sur ce point, voir notamment : prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Actualites/Le-projet-Incub-O-laureat-du-1er-appel-a-projet-du-FTAP

[13] lamednum.coop.

[14] solidarites-actives.com

Zoom sur...

L'INDICE DE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE : un outil pour mieux connaître les exclu·es du numérique.

Créé collectivement avec de nombreux partenaires et plusieurs collectivités territoriales , l'Indice de Fragilité Numérique (IFN) est un outil cartographique et statistique d'aide à la décision qui permet de visualiser les territoires où la population connaît des risques d'être en difficulté avec les démarches administratives en ligne, l'accès au réseau internet et/ou d'éloignement d'un lieu d'accompagnement aux usages informatique.

Produit en 2019 grâce au fond de transformation pour l'action publique mobilisé dans le cadre de l'IncubO du SGAR Occitanie[12], en partenariat avec la MedNum[13] et l'Ansa[14], l'IFN permet de partager une vision commune de la géographie de l'exclusion numérique. L'outil permet d'analyser ces risques, de disposer d'un constat partagé avec différents partenaires, mais aussi d'utiliser des données publiques pour comprendre l'exclusion numérique et de piloter des actions au plus près des besoins des territoires et des populations.

L'IFN permet notamment :

- d'obtenir une projection dynamique de la fragilité numérique de son territoire, en complément d'études qualitatives ;
- d'identifier et de typologiser les zones de fragilité numérique ;
- d'agir comme un outil d'aide à la décision et au ciblage de publics prioritaires.

POUR EN SAVOIR PLUS
→ **fragilite-numerique.fr**

Éclairage(s)

Coopérer et agir pour incarner un territoire inclusif

Textes : François Huguet

Au-delà d'avoir organisé l'événement Numérique en Commun[s] Sud Charente, l'ENSC[15] est un acteur de premier plan sur nombre de sujets qui concernent le territoire charentais (transformation du travail, inclusion/formation numérique, éducation aux médias, développement local, Tiers-Lieux, etc.). Il joue également un rôle de premier plan à un niveau plus large en étant, par exemple, l'un des partenaires d'un projet de coopération transnationale sur les Tiers-Lieux avec d'autres territoires français et belges (Quincaillerie numérique à Guéret et Parc Naturel de Gaumes en Belgique). Ce projet, intitulé « Tiers-Lieux, acteurs du développement local » et pensé sous la forme d'un réseau européen, leur permet, notamment, de mettre en place des actions concrètes comme les rencontres entre Écoles du Numérique ou la création d'un centre de ressources. Mais s'il y a bien un sujet sur lequel l'ENSC est particulièrement édifiant, c'est celui de la collaboration entre divers acteurs (publics, privés, citoyens et citoyennes) au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent, y travaillent et/ou y étudient.

Dans cet entretien croisé qui réunit Bertrand Mercadé et Nicolas Vauzelle (ENSC), Jean-Pierre Costard (Centre Socio-Culturel ENVOL[16]), Florent Gallardo (département de la Charente[17]) et Fabien Portal (Communauté de communes Lavalette Tude Dronne[18]), nous revenons sur ces collaborations, leurs échelles, leurs forces et leurs faiblesses. À travers ces échanges, nous voyons notamment apparaître les contours de ce numérique éthique et inclusif au service de l'intérêt général et des territoires que les événements NEC contribuent à bâtir.

[15] numeriquesudcharente.org.

[16] centre-socio-culturel-du-pays-de-chalais.fr.

[17] lacharente.fr.

[18] lavalette-tude-dronne.fr.

Pourriez-vous vous présenter et dire quelques mots sur les structures pour lesquelles vous travaillez ?

Fabien Portal (CC Lavalette Tude Dronne) : Je m'appelle Fabien Portal et je travaille au pôle développement local, attractivité et innovation de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne. Mon rôle est notamment d'accompagner les « intentions d'actions » d'acteurs du territoire au rang desquels il y a l'ENSC.

Cet accompagnement passe par des aspects financiers ou techniques, mais il passe aussi par une réflexion commune, une co-élaboration de projets de développement global du territoire. À ce titre, et sur les questions autour de l'enfance et de la jeunesse, on travaille, par exemple, avec l'Espace Numérique. Ça fonctionne bien puisque la Communauté de Communes gère les centres de loisirs, les écoles, elle a aussi un « public » très important d'adolescents… C'est donc très intéressant de travailler avec l'ENSC et d'autres structures pour créer un réseau d'acteurs et d'actions qui fonctionnent en cohérence et en complémentarité. Sur ce territoire, on essaye de réduire l'idée de concurrence entre acteurs pour, par exemple, combler progressivement les trous de la « raquette inclusion/médiation numérique ». On essaye également de travailler sur d'autres trous dans d'autres raquettes : celui des questions autour de l'économie et de l'emploi, des questions autour de la formation, de la visibilité pour les entreprises.

J'essaye au maximum d'agir en tant que facilitateur pour ce réseau d'acteurs qui agit pour l'intérêt général du territoire.

Florent Gallardo (Conseil Départemental de la Charente) : Ce que tu dis ici, on le constate autour de cette table [rires] !… Aujourd'hui nous sommes réunis avec l'ENSC, le conseil départemental, la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, mais aussi avec le centre socioculturel ENVOL. Les ponts ont été construits, les acteurs ont compris que les problématiques du territoire s'entrecroisent et que les actions des uns sont cohérentes et complémentaires des projets des autres. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on fait territoire selon moi.

De mon côté, je travaille pour le département de la Charente en tant que chargé de mission sur les politiques d'insertion. Toute une partie de mon travail consiste donc à suivre et à soutenir les subventions qui sont allouées dans le cadre de l'insertion et notamment celles relatives aux structures d'insertion par l'activité économique. On le voit bien dans le cadre du NEC national 2021 (qui s'est tenue au Château de la Mercerie à Magnac-Lavalette-Villars en octobre 2021, NDLR), l'ANCT et le département ont essayé d'appuyer les structures d'insertion de la région pour qu'elles puissent être proactives et qu'elles puissent participer à l'organisation de cet événement : ménage, restauration, transport, etc. Tout ceci est assuré par des structures locales d'insertion par l'activité économique qui interviennent sur un événement national.

Au département de la Charente, j'ai également une mission relative à la thématique de l'inclusion numérique. À ce titre, on travaille avec l'ENSC sur la mise en œuvre du pass numérique. On s'appuie sur l'ENSC et sa compétence technique pour assurer le déploiement départemental du dispositif pass numérique. Cette idée de travail en commun et de multipartenariat autour

de l'insertion, on la travaille depuis un certain nombre d'années au sein d'une instance qui s'appelait auparavant l'Assemblée des développeurs des solidarités et qui va vraisemblablement perdurer, peut-être sous un autre format. Jusqu'à présent, cette instance réunissait l'ensemble des partenaires institutionnels de l'État. Il y avait la Caf, le Département, certaines Communautés de Communes, des partenaires associatifs, des chantiers d'insertion, des centres sociaux, des associations spécialisées, notamment dans l'inclusion et la médiation numérique. Il y avait également Pôle emploi, la CPAM, la CARSAT, les missions locales et les services de l'État bien entendu.

Cette « Assemblée des développeurs des solidarités » travaillait sur les questions d'inclusion numérique ?

Florent Gallardo :
Tout à fait. Il s'agit là d'un de ses axes forts. Les travaux de l'Assemblée des développeurs des solidarités ont d'ailleurs débouché sur l'ouverture de beaucoup de chantiers et de projets collectifs : le déploiement des pass numériques, mais aussi des projets de formation professionnelle, la création d'une filière de reconditionnement de matériel informatique, etc. Le déploiement de dispositifs comme celui des conseillers numériques France Services dans le département doit aussi beaucoup à cette assemblée qui a posé les bases d'un travail ou plutôt d'une organisation multi partenariale agissante. D'ailleurs Jean-Pierre Costard, tu travaillais sur les thématiques de la mobilité, peut-être que tu pourrais compléter ce que je raconte ici ?

Jean Pierre Costard (ENVOL) :
Oui en effet… De mon point de vue de directeur du centre socioculturel ENVOL, l'assemblée a surtout participé à faire émerger un réseau sur le département. La structure que je dirige collabore avec divers partenaires départementaux au rang desquels l'ENSC et elle a, petit à petit, compris le rôle qu'elle pouvait jouer sur les enjeux de médiation et d'inclusion numérique à l'intérieur de ce réseau. Je crois que nous avons, nous les structures locales de lien social, une compétence très forte sur le « aller vers » des publics dits « invisibles ». Et c'est cette compétence que l'on peut injecter dans le réseau pour faire en sorte que les actions socio-culturelles soient plus pertinentes, plus efficaces. On développe, par exemple, depuis un certain temps beaucoup de stratégies en ce sens pour les publics âgés, adolescents, qui prennent en compte les saisons, les actions d'autres acteurs, etc. Ainsi on va se concentrer à développer des actions ciblées sur tel public le mercredi, sur tel public dans tel village, etc. On va travailler sur de la prévention santé à tel moment, dans tel secteur puis dans tel bassin de vie très ciblé à un autre moment, etc. Un réseau, du moins une coordination avec les autres acteurs, nous permet de coordonner tout ce travail avec celui d'autres structures, qu'elles soient publiques, privées ou associatives. Sur la mobilité qu'évoquait Florent Gallardo à l'instant, on a développé du transport social à la demande sur une grosse partie du Sud Charente avec un chantier d'insertion que porte ENVOL. Ce travail là, sur la mobilité, n'aurait pas pu se faire sans

"Les ponts ont été construits, les acteurs ont compris que les problématiques du territoire s'entrecroisent et que les actions des uns sont cohérentes et complémentaires des projets des autres. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on fait territoire selon moi.".

Florent Gallardo, *chargé de mission insertion, Conseil Départemental de la Charente.*

que nous réfléchissions aux enjeux que nous pose le numérique. Sur notre territoire, il y avait, avec la mobilité, un moyen, ou plutôt un endroit pour faire converger des intérêts : des personnes qui ne s'intéressaient pas au numérique s'intéressaient à la mobilité et vice-versa. C'est sur ce chantier qu'on a pu faire converger des champs de compétences différents au service d'un seul et même objet : le développement territorial, l'inclusion numérique, l'emploi, etc.

Fabien Portal (CC Lavalette Tude Dronne) : Et à ce moment-là, grâce à ce travail sur la mobilité engagé par un chantier d'insertion qui se préoccupait des questions de numérique, on a eu un nouveau démonstrateur qui nous a permis de montrer, ou plutôt de répéter qu'il fallait mettre le numérique à notre service et non pas que nous, citoyens, soyons à son service… Qu'il fallait, encore et toujours, former les Charentais au numérique, car cette formation aurait, notamment un bénéfice « économique » puisqu'elle viabiliserait un service de transport à la demande qui est en même temps un chantier d'insertion.

Pourriez-vous nous présenter l'ENSC plus précisément ? Quel est l'ADN de cette structure ?

Bertrand Mercadé (Directeur de l'ENSC) L'ADN de l'ENSC est, selon moi, de réfléchir au numérique de manière « territorialisée », je m'explique… Je crois que l'on est assez peu souvent satisfait de ce que l'on fait (rires), on remet toujours les projets sur la table, pour voir comment on pourrait les améliorer, les rendre plus efficaces, comment ils pourraient servir à d'autres, voir comment ils peuvent participer réellement à une entreprise plus large d'aménagement numérique du territoire. C'est cette idée d'aménagement numérique du territoire qui est centrale chez nous et que l'on partage avec les autres NEC, me semble-t-il.

"C'est cette idée d'aménagement numérique du territoire qui est centrale chez nous."

Bertrand Mercadé,
directeur de l'Espace Numérique Sud Charente

Depuis tout à l'heure, on parle travail collaboratif, dynamiques de coopérations, territoires, etc. Tout cela, on le travaille depuis 2009 à l'ENSC. On le fait à travers différents dispositifs de financements : ceux pour développer des lieux de *co-working*, les *living labs*, ceux pour développer des coopérations transnationales en mobilisant des fonds européens LEADER, etc. Aujourd'hui, on réfléchit, par exemple, à comment on peut développer des logiques de résilience des territoires, ce qui implique de penser en commun, de se concentrer sur des modèles de consommation locale, d'activation de lien social en circuits courts, etc. Et ceci, on a la chance de pouvoir le faire avec les collectivités locales et toute une galaxie d'acteurs aussi différents les uns que les autres. On mobilise des fonds locaux, régionaux, nationaux sans jamais vraiment se coller à une logique descendante, on essaye à chaque fois de tout adapter en prenant en considération nos caractéristiques locales, on fait ça de manière ascendante… Et on réalise ça dans trois lieux[19] : un espace dédié au numérique et à la mobilité au château de Barbezieux, dans un Tiers-Lieu à Montmoreau et dans son annexe à Villebois-Lavalette.

Nicolas Vauzelle (Président de l'ENSC) : Je pense qu'il est important que l'on se définisse aussi comme une sorte de laboratoire. Un laboratoire où on peut mener des expérimentations citoyennes, éducatives, sociales, où l'on peut inventer des nouvelles façons de faire projet ensemble, en mobilisant le numérique. C'est le cas du campus numérique par exemple où l'idée principale est de proposer à toute personne du Sud Charente qui souhaite poursuivre des études supérieures, mais qui ne le peut pas pour des raisons familiales, économiques, géographiques ou salariales de pouvoir le faire dans nos Tiers-Lieux. C'est l'ENSC qui a eu l'idée du projet, mais ce n'est pas lui qui le porte, mais un organisme local de formation (l'AAISC) qui a en effet l'encadrement et le savoir-faire adéquat… Le Famili'bus[20] est également né comme ça : avec d'autres partenaires, nous avons identifié des

[19] Sur ce point, voir : numeriquesudcharente.org/nos-lieux.

[20] Sur ce point, voir notamment : facebook.com/watch/?v=769854063384019.

besoins qui existaient sur le territoire sud-charentais et puis nous avons inventé des moyens d'y répondre. Car il n'y a rien de magique dans les dispositifs de médiation numérique, aussi bien pensés qu'ils soient ! Pour que des gens se déplacent dans des lieux de médiation numérique, il faut de la confiance, il faut que les gens qui accompagnent ceux et celles en difficultés soient formés, etc. Il faut toujours rester alerte pour élaborer de nouveaux projets, des choses qui parlent aux personnes concernées donc très adaptés. Je le vois à un autre niveau en tant qu'enseignant dans le secondaire : je dois toujours réinventer mon métier, les façons dont je peux mobiliser mes élèves sur des thématiques. Il ne faut pas que l'on s'interdise des choses. Et ne pas s'interdire des choses, ça signifie également avoir le droit à l'erreur, car si on se trompe, on apprend beaucoup de choses et on fait évoluer le modèle. C'est peut-être une autre façon de définir ce que disait Bertrand lorsqu'il parlait de résilience…

Dans tout ce que vous m'avez présenté jusqu'à présent, je constate une volonté très forte de votre part de passer « des pyramides aux écosystèmes », en d'autres termes d'horizontaliser un maximum vos principes d'actions, de coordination entre structures, etc. Mais j'ai le sentiment que ce « passage » est véritablement en cours, qu'il s'est opéré sur certains territoires et que les appareils de pilotages de ces réseaux d'actions et d'acteurs au service de la solidarité fonctionnent. Pourquoi cela fonctionne-t-il sur votre territoire ?

Nicolas Vauzelle (ENSC) : Pour les raisons que nous avons évoqué juste avant, mais également à cause de la maturité dans la réflexion des acteurs de cet écosystème. Malheureusement, cette maturité et cette cohérence dans les actions est aussi territorialisée, il n'y a pas le même niveau de cohésion dans les autres territoires de la Charente.

Florent Gallardo (Conseil Départemental de la Charente) : En effet, le Sud Charente a clairement un « coup d'avance », mais au département nous sommes garants du fait qu'il existe une équité de traitement de tous les Charentais. Ce qui est surprenant c'est que dans le Sud Charente, grâce à cette maturité dont on parle, on peut leur « confier les clés du camion » plus facilement. Les acteurs locaux, de par leurs expertises, leur maturité et leur cohésion, vont pouvoir piloter des actions de manière plus autonome. Et nous souhaiterions aller vers cette autonomie sur tout le département.

Bertrand Mercadé (ENSC) : L'ancienneté de notre structure explique aussi beaucoup de choses. Ça fait 12 ans qu'on travaille sur le territoire, ça n'a pas été facile au départ, mais on a appris à connaître toutes les collectivités, à leur prouver nos compétences, l'importance de réduire les phénomènes de concurrence entre structures, on a pu acculturer les élus locaux sur des enjeux qui nous semblait importants à aborder, etc. Et on a fait cela en défendant notre ancrage local : certes aujourd'hui, on travaille avec le département sur le déploiement du pass numérique, mais on reste très ancrés sur notre territoire. On essaye d'anticiper des problématiques qui vont se présenter sur ce territoire pour faire évoluer notre modèle, ce vers quoi on doit aller, etc.

Et tout cela, on essaye de le faire en faisant participer tout le monde, en consultant le plus de personnes possible. En acte, ça passe notamment par une charte de coopération qui a été définie entre la communauté de communes et notre association qui sont liées dans un projet d'animation de vie sociale évoqué tout à l'heure par Fabien Portal et qui concrètement, correspond à des postes mutualisés. En construisant cette charte, on a aussi amené, par l'action, d'autres modes de fonctionnements, notamment ces idées d'expérimentations territoriales sur le numérique.

Nicolas Vauzelle (ENSC) : Et ce principe d'expérimenter commence à s'insérer dans d'autres mondes comme le disait tout à l'heure Florent Gallardo. On a commencé à travailler sur le lien enfance et numérique, puis on est allé du côté de l'insertion par le numérique, l'accès à l'emploi, etc. On a en quelques sortes une méthode de travail qui a été forgée autour des questions numériques, mais qui, finalement, est devenue multithématique et brasse plein de publics, plein de partenaires différents. Ça, c'est intéressant et je crois que ça peut ressembler à une méthode, à une forme de commun sur lequel nous souhaitons partager et progresser. Certes, on a des résultats, mais je crois qu'il faut aller plus loin, réinventer ce qu'est l'action publique, réinterroger celle qui est en place, l'évaluer plus finement. Fabien Portal et Florent Gallardo parlaient tout à l'heure de passer les clés du « camion »… OK, mais qui finance et comment finance-t-on le pilote du camion ? Quelle route on lui demande de prendre ? Il faut une vigilance très forte sur ces enjeux. Ce n'est pas le tout de venir secouer chaque acteur dans ses pratiques habituelles. L'ouverture au changement, elle n'est pas naturelle, il faut faire preuve de pédagogie, de vulgarisation pour ne pas laisser des personnes au bord du chemin. C'est un point de vigilance très fort à avoir.

Fabien Portal (CC Lavalette Tude Dronne) : Ce que tu dis ici est très juste et c'est le point sur lequel, selon moi, il faut beaucoup travailler. Comment on « retricote » un service public qui fait sens et qui est utile à tous les citoyens ? On a tendance à critiquer l'État et les collectivités, à vouloir s'en autonomiser, mais dès qu'il y a crise, on se tourne de suite vers eux, vers le service public… Le défi selon moi est ici : comment on arrive à retricoter ce qui a été détricoté, comment on l'adapte à un monde qui a changé, qui s'est numérisé, etc. FH

Regard d'experte

Entretien : François Huguet

Sylvia Fredriksson

Diplômée de l'Ensaama Olivier de Serres, des Gobelins - École de l'image, puis spécialisée en hypermédia à l'Université Paris-8 et à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, Sylvia Fredriksson est une designer à la fois multiple et singulière. Depuis de nombreuses années, elle enseigne, milite, développe et conçoit des expériences artistiques et d'enquête/création[21]. Associée au pôle de recherche de la Cité du design de Saint-Étienne entre 2016 et 2018, elle y a conduit le programme de recherche « Design des Instances », dédié aux nouvelles configurations de l'espace et des outils démocratiques, ainsi que le commissariat scientifique de l'exposition L'Expérience Tiers-Lieux — Fork The World[22] dans le cadre de la Biennale Internationale Design 2017.

Aujourd'hui enseignante-chercheuse au sein de l'unité de recherche ECOLAB de l'École d'Art et de Design d'Orléans[23], nous revenons avec elle dans cet entretien sur plusieurs sujets sur lesquels elle travaille depuis de nombreuses années : cultures numériques, littératie de la donnée, Tiers-Lieux, représentations citoyennes et communs.

[21] Sur ce point, voir notamment l'ouvrage récent du chercheur Nicolas Nova dédié à cette approche de recherche en design : https://www.hesge.ch/head/publication/enquetecreation-en-design.

[22] biennale-design.com/saint-etienne/2017/fr/programme/?ev=l-experience-tiers-lieux-14.

[23] esadorleans.fr/recherche/ecolab/equipe-de-recherche.

[24] perou-paris.org.

[25] ruedi-baur.eu.

[26] okfn.org.

Pourriez-vous nous présenter votre parcours et les raisons pour lesquelles le numérique est devenu l'un de vos principaux objets de recherche ?

Sylvia Fredriksson : Je suis issue d'une formation en design d'espace, où j'avais un intérêt particulier pour les enjeux qui touchent à l'espace public, articulée à une expérience en design d'interaction et à l'exploration de tout un tas de questions qui ont à voir avec les mondes du numérique. Rapidement, les questions de recherche en Sciences Humaines et Sociales m'ont aussi beaucoup intéressé. J'ai notamment travaillé sous la houlette de Sébastien Thiéry[24] et de Ruedi Baur[25] au sein de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris. Il s'agit là d'une étape importante dans mon parcours puisque c'est à ce moment-là que j'ai pu penser ma pratique de designer et le design de manière générale comme une « action politique »... Je m'explique. Tous les travaux d'expérimentations, les projets que j'ai menés ou auxquels j'ai été associée sur le numérique ont un point en commun : une volonté d'ouvrir la voix, la conversation au plus grand nombre. C'est, je crois, ce trait-là qui fait que j'ai pu concevoir différents dispositifs médias, être associée à plusieurs initiatives qui recherchaient toutes la construction d'un savoir collectif ouvert. C'est de cette manière que mon travail s'est « politisé », car rapidement, j'ai rejoint plusieurs collectifs plus ou moins formels comme l'*open knowledge foundation*[26] et son volet français sur les enjeux d'ouverture de la connaissance. J'ai, par exemple, beaucoup travaillé sur un projet qui s'appelle l'école des données et sur

la question de l'appropriation des données par la société civile, qu'on appelle la *data literacy*[27].

Tous ces projets et toutes ces rencontres m'ont amené à me poser beaucoup de questions sur le numérique, l'émancipation par la technique, mais surtout, ces réflexions m'ont amené à m'inscrire dans des parcours de recherche académique. J'ai notamment travaillé au pôle de recherche de la cité du design à Saint-Étienne et aujourd'hui j'enseigne le design à l'école d'art et de design d'Orléans où je suis partie prenante d'un programme de recherche. Mais c'est, me semble-t-il, le fait de faire du « terrain », de mener un travail militant qui m'a amené à plus de réflexivité sur ma pratique de designer et sur ce numérique dont on parle. Aujourd'hui, j'aime à croire que les manières d'enseigner, de transmettre ou de pratiquer le design ont changé à cause du numérique. Ceci pose un défi de « politisation » de l'enseignement de cette discipline. Pas une politisation au sens dogmatique, mais plutôt une prise de conscience du fait qu'enseigner le design, ce n'est pas uniquement enseigner des compétences dédiées à rendre des étudiants employables. C'est aussi transmettre une certaine conscience politique, une éthique sur un certain nombre d'enjeux afin de faire en sorte de former des étudiants qui ont une vision, une posture plus éthique, plus ouverte et qu'ils et elles soient capables de penser, de concevoir des biens communs et de l'intérêt général dans un nouveau régime climatique. C'est en ce sens que je développe cette notion de « design des communs » qui, je pense, n'existe pas ailleurs. Dans le travail que je mets en jeu, j'interroge autant nos conditions de vie que nos cadres de travail. J'interroge nos modes de production, mais je réfléchis toujours à voir de quelle manière la notion de coopération peut être convoquée. C'est, je crois, mon parcours qui m'a amené à ça, des rencontres avec des militants de ces dynamiques de travail coopératif, de Tiers-Lieux, de coopératives, etc. Des milieux où l'objectif n'est pas forcément de produire des projets à tout prix, mais plutôt de s'interroger sur les conditions de la coopération pour renforcer, par exemple, des solidarités, contribuer par de l'expérimentation à mettre en œuvre des enjeux tels que la protection sociale de tous, etc. cette dimension compte beaucoup dans mon travail.

"Enseigner le design, ce n'est pas uniquement enseigner des compétences dédiées à rendre des étudiants employables. C'est aussi transmettre une certaine conscience politique, une éthique sur un certain nombre d'enjeux afin de faire en sorte de former des étudiants qui ont une vision, une posture plus éthique, plus ouverte et qu'ils soient capables de penser, de concevoir des biens communs [...]".

Sylvia Fredriksson, *designer et enseignante-chercheuse au sein de l'unité de recherche ECOLAB de l'École d'Art et de Design d'Orléans.*

Pourriez-vous nous nous donner votre définition de concepts, que vous avez certainement explorés à savoir : la culture numérique et les communs ?

Ma vision de ces trois définitions est très influencée par les milieux militants des logiciels libres, de la culture du partage, du pair-à-pair, de l'*open source*, etc. Ce que j'entends par exemple par « culture numérique », je l'ai hérité des acteurs qui ont contribué à modéliser un internet libre et citoyen. Pour moi, cela renvoie à la capacité à comprendre et à avoir accès aux systèmes techniques numériques auxquels on contribue et qui construisent notre société de l'information. C'est un terme un peu large, et j'essaye de contribuer à cette

[27] Tout comme *literacy* (alphabétisation en français) signifie avoir « la capacité de lire pour acquérir des connaissances, d'écrire de manière cohérente et de réfléchir de manière critique sur des documents imprimés », la *data literacy* est la capacité de consommer pour acquérir des connaissances, de produire de manière cohérente et de réfléchir de manière critique sur les données. En d'autres termes il s'agit de la capacité à lire, écrire et communiquer autour des données dans leur contexte, y compris la compréhension des sources et des constructions de données, des méthodes et des techniques analytiques appliquées – et la capacité à décrire le cas d'utilisation, l'application et la valeur qui en résulte.

définition en faisant en sorte que les dynamiques, les actions et les valeurs de la culture libre — *open source* soient inscrites dans l'ADN de cette définition. Ceci est par exemple un acte politique, mais j'assume très bien le fait de défendre un pluralisme technique et technologique au sein d'une société qui fait face à beaucoup de phénomènes d'*enclosures*[28], de monopoles technologiques et de captation de l'attention des citoyens et de la valeur économique de cette attention…

Est-ce la même chose pour votre définition de ce qu'est un commun ?

Pas vraiment, un commun est quelque chose de peut-être plus simple à définir, du moins un concept plus « stabilisé ». Elinor Ostrom[29] l'a défini clairement : il s'agit d'une ou de ressources exploitées, produites et/ou mises en valeur par une communauté autonome et qui constituent à ce titre des biens communs. Cette ressource partagée possède un système de gouvernance qui a des règles précises, des processus de prise de décision à son propos, etc. C'est une sorte de système démocratique qui permet de prendre soin d'une ressource qu'elle soit tangible ou informationnelle. Les communs m'intéressent beaucoup parce qu'ils ouvrent une voie, ils sont un modèle à développer à plein de niveaux, dans tous les champs de l'existence. On parle par exemple aujourd'hui de communs infrastructurels, de communs sociaux, de communs de santé, etc. Et actuellement, si cette thématique des communs « parle » à beaucoup de personnes, c'est notamment grâce au travail de militantes et de militants qui, pendant des années, ont travaillé sur cette question, mené des projets, des expérimentations, défendu ce modèle et ses vertus, constitué des réseaux, des structures coopératives qui en prenaient soin, chercher à les développer, etc. d'ailleurs, il me semble que ces réseaux ont aujourd'hui suffisamment de maturité pour adresser de nouvelles questions et en l'occurrence les questions que je vois arriver maintenant sur le devant de la scène c'est moins comment défendre les communs que les *commoners*[30].

[28] Au sens métaphorique, les théoricienNEs des communs désignent par le terme d'*enclosure* toutes les dynamiques systématiques de privatisation des ressources collectives pour leur soumission à une exploitation économique. L'enclosure peut, dans cette acception, être considérée comme le contraire des communs.

[29] Elinor Ostrom est une politologue et économiste américaine. En octobre 2009, elle a reçu, avec Oliver Williamson, le prix Nobel d'économie pour son analyse de la gouvernance économique, et en particulier, des biens communs.

[30] Dans le vocabulaire courant anglais, le terme « *commoner* » est généralement utilisé pour désigner les personnes modestes ou la classe populaire, et marque une différence avec les personnes ou les classes privilégiées. Mais le terme est également utilisé pour désigner les personnes qui font partie d'une communauté regroupée autour de la préservation et de l'usage d'un bien commun.

[31] oxamyne.fr.

[32] Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (anact.fr).

Comment faire en sorte que se construise une protection sociale pour ces *commoners* ? Avec Oxamyne[31], qui est une structure coopérative basée à Lyon, co-portée par l'association la MYNE et la coopérative Oxalis, on travaille sur ces questions aux côtés de l'ANACT[32]. On essaye d'analyser quelles sont les nouvelles modalités de travail que font apparaître les communs, comment on peut les encadrer, quels nouveaux droits apparaissent, etc.

“Les communs m’intéressent beaucoup parce qu’ils ouvrent une voie, ils sont un modèle à développer à plein de niveaux, dans tous les champs de l’existence”

Sylvia Fredriksson, *designer et enseignante-chercheuse au sein de l’unité de recherche ECOLAB de l’École d’Art et de Design d’Orléans*

De quelle manière le numérique et la question des données sont venus « percuter » votre pratique de designer ?

J’ai travaillé en agence d’architecture plusieurs années et à ce moment-là, j’étais la seule à savoir gérer des logiciels autres que les logiciels métiers. Et cette position m’a amené à devoir expliquer beaucoup de choses à mes collègues et de, rapidement, essayer de penser l’utilisation de ces logiciels de manière coopérative. Je travaillais beaucoup sur des questions d’urbanisme, de ville, et au fur et à mesure, je me suis dit qu’il fallait que j’arrête de bricoler et que je me forme correctement. J’ai repris mes études à l’université Paris 8 en hypermédia et j’ai pu apprendre à coder correctement. Suite à cela, je me suis mise à travailler sur le sujet des données avec plusieurs collectivités et je me suis aperçue que ce sujet devenait de plus en plus préoccupant pour ces collectivités, qu’il ouvrait la voie vers beaucoup plus de transparence, de contribution citoyenne, etc. cela produisait des effets inverses à ce que j’attendais : beaucoup de collectivités étaient inquiètes, voulaient censurer ou du moins contrôler totalement ces données. Je touchais là l’une des premières limites du sujet des données ouvertes : leur gouvernance, leur « controle ». Et c’est ce qui m’a donné envie de militer pour l’open data et de participer à des actions d’acculturation à ce qu’ouvrir des données peut produire pour le bien commun. Le projet d’école des données dont je parlais tout à l’heure met en jeu ces questions : qu’est-ce qui se passe si on apprend à des personnes éloignées de ces sujets ce à quoi peuvent servir les données, les jeux de données, leur ouverture, leur réutilisation, etc. Avec Samuel Goëta et Cédric Lombion, on a beaucoup travaillé ce type d’ateliers, réfléchi à ce que ce dernier pouvait produire en termes de pouvoir d’agir citoyen. En tant que designer, c’est à cet endroit que je voulais être, c’est d’ailleurs en ce sens que je disais que je souhaitais donner un sens politique à ce métier. Sur le quartier de la Chapelle à Paris, on a par exemple fabriqué, collectivement, une base de données populaire qui permettait aux habitants du quartier de s’intéressait à leur qualité de vie, aux manières de l’améliorer, d’analyser leurs environnements, etc. Ce processus, que l’on a appelé « expédition de données », on y a testé beaucoup de choses, il nous a permis de créer des situations collectives de débats, de compréhension du territoire très intéressantes ! Il nous a également permis de faire apparaître des points aveugles, des fonctions de compréhension, d’action inexistantes ou pas suffisamment développées. C’est là que j’ai lié ces questions à celles des Tiers-Lieux qui devenaient alors pour moi, à ce moment-là, les « cadres » dans lesquels on pouvait concevoir, notamment, ces compréhensions partagées et ces actions collectives.

Justement, quelle est votre définition d’un Tiers-Lieu ?

Je pense qu’il est important de comprendre plus que de définir un Tiers-Lieu comme une situation collective, une configuration sociale particulière ou des individus d’origine, de statuts très différents se retrouvent pour mettre en débat des enjeux de société. C’est la définition que je donne à ces « situations » aujourd’hui. Un Tiers-Lieu peut donc renvoyer à un espace partagé, à un endroit où il se passe des choses, mais ça peut aussi correspondre à un rond-point où des gilets jeunes débattent de leurs conditions de vie, ça peut aussi renvoyer à un théâtre occupé où des personnes échangent, essayent de changer le rapport qu’ils

ont à la culture, à la démocratie, au travail, etc. Pour moi, il est important d'insister sur le fait qu'un Tiers-Lieu est une communauté de personnes avant d'être un espace physique.

"Je pense qu'il est important de comprendre plus que de définir un Tiers-Lieu comme une situation collective, une configuration sociale particulière ou des individus d'origine, de statuts très différents se retrouvent pour mettre en débat des enjeux de société"

Sylvia Fredriksson.

Vous avez travaillé sur la question du « design des instances », pourriez-vous nous présenter ce concept et ses liens avec le « design des communs » ?

J'emploie le terme de « design des instances » depuis mon expérience à la Cité du design de Saint-Étienne puisque le terme a été proposé par Olivier Peyricot qui y dirige le pôle recherche. Il y a même monté un programme dédié qui cherche à élargir le prisme du design, à lui donner une vision politique en cherchant à mettre en avant les façons dont la société civile fabrique de nouvelles conditions d'expressions, de nouvelles façons d'agir démocratiques dans l'espace expérimental de l'associatif et de l'alternatif. Je pense qu'à cet endroit et sous certaines conditions, dans les Tiers-Lieux dont on parlait juste avant par exemple, on peut concevoir, assurer une fonction de designer qui permet de concevoir des configurations, de nouveaux designs de l'espace et des outils démocratiques. Et c'est suite à ces réflexions sur ce terme, ce qu'il implique en termes de design et de communs que j'ai développé le terme de « design des communs ». Pour moi, il s'agit — là d'appréhender nos formes de coopération, de dépendance, d'interdépendance entre humains et non humains. Il s'agit aussi de repenser nos organisations sociales en partant de rapports de confiance renouvelés. Cela fait écho aux travaux de chercheurs comme Clément Mabi sur la participation ou à ceux de Barbara Stiegler sur la « véritable » démocratie, qui selon elle, n'a pas encore été expérimentée. Le terme de design des communs me permet aussi de ne plus seulement penser le design comme un ensemble de compétences techniques qui visent à produire des objets, des services, des interfaces, etc., mais d'arriver à lui insérer une certaine éthique sur le vivre ensemble, le bien commun, la vulnérabilité. Une éthique qui s'inscrit dans un certain nombre de réalités matérielles, qui a conscience des limites des modèles productivistes et solutionnistes actuels. Le terme me semble tisser des liens avec les mondes du *care*, de l'attention aux autres, à notre environnement, à leurs vulnérabilités, etc. FH

"Le terme de design des communs me permet aussi de ne plus seulement penser le design comme un ensemble de compétences techniques qui visent à produire des objets, des services, des interfaces, etc., mais d'arriver à lui insérer une certaine éthique sur le vivre ensemble, le bien commun, la vulnérabilité"

Sylvia Fredriksson, *designer et enseignante-chercheuse au sein de l'unité de recherche ECOLAB de l'École d'Art et de Design d'Orléans*

Lancement de la saison 2 d'Hyperliens :

Le monde d'après est déjà là

Les programmes Nouveaux Lieux Nouveaux Liens et Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en partenariat avec Société Nouvelle, lancent la saison 2 d'Hyperliens : série documentaire de 5 épisodes qui revient avec de nouvelles découvertes et immersions au sein de lieux hybrides sur le territoire.

Le contexte social actuel redéfinit la solidarité, l'accès à la connaissance, l'administration des territoires, notre rapport à la consommation, à la fabrication, à la culture ou encore à la vie locale.
Et si le monde d'après était déjà là, sous nos yeux ?

La saison 2 de la série Hyperliens nous fait voyager à la rencontre d'autres manières d'habiter le monde et d'initiatives partout en France qui portent des réponses, des solutions et des modèles alternatifs d'apprentissage, de fabrication, de faire société pour le monde d'après. **A la rencontre de tiers-lieux, fablabs, lieux uniques dans des territoires parfois déconsidérés qui sont en première ligne de la Covid-19 et qui inventent une autre manière de vivre en société.**

L'ANCT a lancé l'AMI Fabriques de Territoire en juillet 2019 pour soutenir l'émergence des tiers-lieux. Hyperliens est l'occasion de présenter les projets de fabriques autour de thématiques variées telles que l'agriculture, le faire ensemble, les nouvelles formes d'apprentissage, la sociocratie, l'inclusion numérique ou encore la fabrication distribuée..

LE FORMAT

- 5 épisodes de 15 minutes en voyage dans la France des tiers-lieux.
- 3 micro-formats/capsules vidéos par épisodes : interviews et focus sur des thématiques concrètes.

QUAND ?

- Le premier épisode a été diffusé le 16 novembre 2020.
- Puis un par semaine tous les lundi seront diffusés à l'adresse suivante : hyperliens.societenumerique.gouv.fr.

Tous les épisodes sont déjà disponibles sur la page YouTube du programme **Société Numérique**

Ressources NEC National

En favorisant la territorialisation des stratégies d'inclusion numérique, le label Numérique en Commun[s] renoue avec la défense d'un numérique capacitant et convivial portée dès les années 2010 par une importante communauté de médiateurs et médiatrices numériques. Construit toute l'année, au cœur des territoires, au plus près des professionnelles et professionnels, NEC est également un rendez-vous annuel qui rassemble cette communauté.

Replay des regards croisés

Repenser le numérique face aux enjeux écologiques

Face à la surenchère numérique, dont les promesses comme les bénéfices sont parfois contestables en ignorant les conséquences écologiques mais aussi humaines, ce regard croisé propose des pistes d'actions et d'interventions.

youtube.com/watch?v=1_3adfq-3KOI&t=4s

Dématérialisation et service public, quels enseignements à l'international ?

Au-delà du paysage français de la dématérialisation des services publics, ce regard croisé s'intéresse aux stratégies déployées ailleurs, en Europe et dans le monde, et sur la façon dont les gouvernements garantissent l'accompagnement des publics les plus éloignés.

youtube.com/watch?v=84Tps_7G_wM

Quels outils pour mieux connaître les exclu·es du numérique ?

youtube.com/watch?time_continue=1&v=Vdr-0_jNsUQ&feature=emb_logo

Quelles médiations numériques et sociales après la crise sanitaire ?

youtube.com/watch?v=N1kaSEi8TcU

Le numérique en santé, quel bilan de la crise Covid ?

youtube.com/watch?v=bugDZ_mwtbY

Quelle citoyenneté à l'heure de l'Open Data ?

youtube.com/watch?v=ZjCNn0I0jUI

Replay des masterclass

Quelles médiations numériques pour quelle inclusion ?

Faire le point sur la diversité des offres de médiation numérique et sur le type d'inclusion numérique qu'elles permettent concrètement d'appareiller, en rappelant le rôle déterminant du contexte de demandes des publics sollicitant une « médiation numérique » : tel est l'objectif de cette masterclass !

youtube.com/watch?v=3cLf1zrj0O8&t=2s

Comment fonctionnent les tiers-lieux, pour répondre aux défis de l'inclusion ?

youtube.com/watch?v=0tH5Dth7Ky8

Accompagnement des personnes en situation de handicap : comment sortir d'une vision validiste ?

youtube.com/watch?v=FiCu4Osf17o

Comment la démarche NEC impacte localement les territoires ?

youtube.com/watch?v=z2YM3pwJ_tU

Comment rendre la sécurité numérique (plus) accessible ?

« La cybersécurité est un sujet hyper-technique, inaccessible aux non-expert·e·s »... FAUX ! Cette masterclass démonte cette idée reçue, avec une approche qui prend l'individu·e comme point de départ afin de permettre à chacun·e de mieux protéger sa vie digitale.

youtube.com/watch?v=RRjcEDxN1vU

Comment faire de bons services numériques ?

youtube.com/watch?v=xvHho1WC8IQ

Comment mettre en oeuvre, au sein des collectivités et des administrations, des pratiques numériques responsables ?

youtube.com/watch?v=ydkESbi4s6o

Comment utiliser Pix et ses (nombreux) outils pour développer les compétences numériques de vos publics ?

youtube.com/watch?v=2uKBBWqZOUE

Comment inclure les citoyens allophones ?

youtube.com/watch?v=lD0z8hKPT6Q

Les dispositifs Société Numérique

OBJECTIFS

Le programme Société Numérique entend **permettre à tous les Françaises et les Français de bénéficier des opportunités offertes par le numérique** en les préparant aux nouvelles compétences et aux nouveaux métiers, mais aussi en leur donnant les premières clés pour être des citoyennes et des citoyens éclairés dans la société numérique.

PASS NUMÉRIQUE

Faciliter l'accès à des services d'accompagnement numérique

CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français

FABRIQUES DE TERRITOIRE

Soutenir des tiers-lieux, acteurs de l'inclusion numérique

AMI - OUTILLER LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Soutenir et accompagner les acteurs de l'inclusion numérique

MOBILIER D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Outiller les acteurs du numérique avec du mobilier à option

Retrouvez l'ensemble des dispositifs sur :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr/societe-numerique-55

Ainsi, depuis 2018 et à partir des besoins constatés lors d'une large concertation, le programme intervient pour :

- **Accompagner vers l'autonomie et l'appropriation numériques ;**
- **Soutenir les initiatives des collectivités territoriales ;**
- **Garantir un accompagnement humain en donnant les moyens aux aidantes et aux aidants de combler le fossé entre les démarches administratives numérisées et les usagers et de proposer aux FrançaiSEs des parcours d'accompagnement.**

AIDANTS CONNECT

Sécuriser les aidants numériques et les citoyens

FORMER ET OUTILLER LES AIDANTS NUMÉRIQUES

Une offre de formation et d'outillage des aidants numériques

HUBS TERRITORIAUX POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Consolider l'offre de médiation numérique sur le territoire

MATÉRIEL INFORMATIQUE RECONDITIONNÉ

Outiller les acteurs du numérique avec du matériel informatique reconditionné.

Labo Société Numérique

LABORATOIRE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Penser ensemble le numérique

Lexique

A-B-C-D-E

Abandonniste
Personne qui renonce à faire quelque chose parce qu'il faut utiliser Internet.

Acculturation numérique
Adaptation d'un individu ou d'un groupe à la« culture du numérique ». Ce processus passe par trois dimensions complémentaires : l'information des individus sur ce qu'il est possible de faire grâce aux outils numériques ; la formation à l'utilisation de ces outils ; la sensibilisation aux enjeux économiques, professionnels, légaux et socio-politiques du numérique.

Aidant Connect
Aidants Connect permet à des aidant·es professionnel·les habilité·es de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Aidants Numérique
Personne intervenant aux côtés d'une autre personne en difficulté avec le numérique.

ANCT
Agence Nationale à la Cohésion des Territoires.

APTIC
Opérateur de Pass Numérique.

CAF
Caisse d'Allocations Familiales.

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale.

CDAS
Centre Départemental d'Action Sociale.

Chatbot
Un chatbot est un robot logiciel pouvant dialoguer avec un individu ou consommateur.

CGET
Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, devenu depuis l'ANCT.

CMS
Centre Médico-Social.

CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

CNNum
Le Conseil National du Numérique (CNNum) est une commission consultative française créée en 2011 par décret du président de la République. Le CNNum est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du ministre chargé du Numérique. Ses membres, tou·tes bénévoles, sont nommé·es par arrêté du ministre chargé du Numérique, pour une durée de deux ans. Ils-elles sont épaulé·es dans leurs missions par un secrétariat général.

Communs
Les communs désignent des formes d'usage et de gestion collective d'une ressource ou d'une chose par une communauté. Cette notion permet de sortir de l'alternative binaire entre privé et public en s'intéressant davantage à l'égal accès et au régime de partage et décision plutôt qu'à la propriété. Les domaines dans lesquels les communs peuvent trouver des applications comprennent l'accès aux ressources mais aussi au logement et à la connaissance.

Culture numérique
La culture numérique est une expression qui fait référence aux changements culturels produits par les développements et la diffusion des technologies numériques et en particulier d'Internet et du web.

Dématérialisation
Remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports matériels d'information, de travail et de gestion administrative (souvent en papier ou en présentiel) par des fichiers informatiques et des ordinateurs.

Digital literacy
Traduction anglaise de « Littératie numérique » — voir entrée « Littératie numérique ».

Digital natives
Traduction anglaise de « natif·ves du numérique », personne ayant grandi dans un environnement numérique. Né·e entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le/la digital native grandit pendant l'explosion du web documentaire(web 1) et de l'avènement du web social(web 2.0). Il/elle est imprégné·e de la culture du numérique : internet, web, ordinateurs, réseaux sociaux, jeux vidéo, nouvelles technologies.

Donnée ouverte
Donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers (données des horaires des passages de bus, données statistiques publiques, etc.). Elle peut être d'origine publique ou privée, produite notamment par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tou·tes, sans restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données (open data) est à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables. Elle s'inscrit dans une tendance qui considère l'information publique comme un bien commun dont la diffusion est d'intérêt public et général.

ECM
Espace Culture Multimédia.

EFS
Espace France Services.

E-inclusion
Traduction anglaise d'« inclusion numérique » — voir entrée « inclusion numérique ».

E-Learning
Le e-learning est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une

part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance.

Encapacitation
L'encapacitation (empowerment en anglais) ou capacitation désigne la capacité qu'ont les gens de gagner du pouvoir d'agir sur leur vie. C'est une notion complexe, qui comporte de nombreuses dimensions : le pouvoir d'agir passe tant par la capacité à participer à la vie sociale et politique, que par le fait de saisir des opportunités pour se former, augmenter son pouvoir d'achat, s'insérer professionnellement etc. Capital social, économique et culturel, estime de soi, participation politique, accès à l'information, éducation/apprentissages, sont autant d'indicateurs qui renseignent sur le pouvoir d'agir des individus.

EPCI
Établissement Publique de Coopération Intercommunale.

EPN
Espace Public Numérique.

ERP
Établissement Recevant du Public.

Exclusion Numérique
L'exclusion numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux

F-G-H-I-J-K-L

technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet.

FabLab
Laboratoire de fabrication (contraction de l'anglais fabrication laboratory), lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

France service
France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen·ne quel que soit l'endroit où il-elle vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli·e dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Il s'agit d'un nouveau label remplaçant le précédent intitulé
« Maison de Services Aux Publics » (MSAP).

France Connect
FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr, Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem).

Fracture numérique (digital divide en anglais)
Disparité d'accès aux technologies informatiques. Notion calquée sur celle de« fracture sociale », forgée par le philosophe Marcel Gauchet et utilisée par JacquesChirac dans les années 1990-2000. La fracture numérique propose une forme de déterminisme technique et une vision binaire (dedans/dehors) de l'accès aux technologies informatiques qui distingue mal les niveaux d'inégalité vis-à-vis des nouvelles technologies et de leurs usages.

GAFAM
Acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft —qui sont les cinq grandes firmes américaines(fondées entre le dernier quart du XXe siècle et le début du XXIe siècle) qui dominent le marché du numérique. L'équivalent chinois des GAFAM = Les BATX — Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi.

GEEK
Fan d'informatique, toujours à l'affût des nouveautés et des améliorations à apporter aux technologies numériques.

Hubs numérique inclusif
En 2019, afin d'accélérer la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'inclusion numérique, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et le programme Société Numérique se sont associés pour faire émerger une dizaine de hubs territoriaux pour un numérique inclusif. Ces hubs ont vocation à incarner des têtes de réseaux des acteurs de la médiation numérique. Ils fournissent un appui et des outils destinés à renforcer les actions d'inclusion et de médiation numériques.

Hyperliens
On associe souvent le numérique à l'innovation technologique et aux start-ups des grandes villes. Pourtant, ailleurs en France, le numérique est aussi synonyme de lien social, de mise en commun et d'inclusion. La web-série Hyperliens (mini-documentaires vidéos disponibles sur YouTube) proposée par le programme Société Numérique permet de découvrir des projets et des initiatives portés par des acteurs locaux. La saison 1 a été tournée et diffusée en 2019 et la saison 2 sera dévoilée lors de NEC 2020.

Illectronisme
Contraction d'« illettrisme électronique »,pour désigner la difficulté à maîtriser les outils technologiques, leurs usages et notamment celui de la navigation sur Internet.

Inclusion numérique
L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à lui transmettre les compétences numériques qui lui permettront de faire de ces outils un levier de son insertion sociale et économique.

Innovation sociale
L'innovation sociale se distingue de l'innovation technologique, économique, culturelle par le fait de placer au centre de ses préoccupations l'individu, ses besoins et ses aspirations et de s'appuyer sur la croissance et le partage. Elle englobe toutes les transformations observables dans les manières de vivre, d'habiter, de travailler et d'appartenir à différentes communautés de valeur. Elle concerne aussi les changements organisationnels

dans les relations entre les politiques publiques et les citoyen·nes et engendre des coopérations renouvelées en incluant et en mettant en lien les parties prenantes dans le processus de changement sociétal.

Intelligence Artificielle (acronyme IA ou AI en anglais)
Ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence.Elle correspond donc à un ensemble de concepts et de technologies plus qu'à une discipline autonome constituée.

Littératie numérique
Aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités.

Livre blanc
Un Livre blanc permet d'une part de poser un état des lieux clair et exhaustif des actions et forces vives d'une thématique, et d'autre part, de faire naître des propositions d'actions concrètes pour l'avenir. Il vise à favoriser l'émergence de décisions politiques concertées.

M-N-O-P-Q-R-S

Médiation numérique
La médiation numérique consiste à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques.

MEDNUM (La)
La Société Coopérative d'Intérêt Collectif La MedNum est née en 2016 de la volonté des professionnel·les de la médiation numérique et de l'innovation sociale de mutualiser leurs efforts pour faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'inclusion et de capacitation pour tou·tes. Cette nouvelle structuration nationale œuvre au déploiement d'une mutualisation de services et du portage de projets communs à l'échelle de tout le territoire. Elle permet de structurer des modèles économiques et des coalitions d'acteurs notamment pour garantir un service de qualité et accessible sur tout le territoire : associations, start-ups, entreprises de l'économie sociale et solidaire, coopératives, l'Etat (via l'Agence du Numérique), collectivités territoriales... La coopérative porte une dynamique d'accompagnement des citoyen·nes grâce à des méthodes et outils renouvelés.

MSAP
Maison de Service Au Public.

MOOC
Acronyme de Massive Open Online Course ou Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT), programme connecté de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participant·es.

Open data
Traduction anglaise de « données ouvertes »— voir entrée « données ouvertes ».

Pair-aidance
L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.

Pass Numérique
Ce dispositif (conçu sur le modèle des titres-restaurant), qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques, donne aux bénéficiaires le droit d'accéder - dans des lieux préalablement qualifiés - à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. En pratique, les personnes reçoivent un pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique.

PIMMS
Point d'Information Médiation Multi-Services.

Règlement général sur la protection des données (RGPD)
Nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, ces éléments sur lesquels les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Ce texte couvre l'ensemble des résident·es de l'Union européenne.

REX ou RETEX
Retour(s) d'expérience(s) - format d'un événement type assises, colloques, etc.

SDAASP
Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

SDASP
Schéma départemental d'action sociale et de prévention.

SDTAN
Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

SDUSN
Stratégie Départementale des Usages et Services Numériques.

T-U-V-W-X-Y-Z

Solutionnisme technologique
Courant de pensée originaire de la SiliconValley (États-Unis) qui souligne la capacité des nouvelles technologies numériques à résoudre les grands problèmes du monde, comme la maladie, la pollution, la faim ou la criminalité. Il s'agit d'une idéologie portée notamment par les grands groupes internet américains qui façonnent l'univers numérique (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

TANI
Territoires d'actions pour un numérique inclusif. Dispositif de l'État « gagnant-gagnant » qui vise à soutenir l'élaboration de stratégies numériques locales par la mobilisation de temps et d'expertise du programme Société Numérique. Il a pour objectifs de : conseiller et orienter les équipes, les mettre en réseaux avec d'autres territoires pour qu'ils s'inspirent et se nourrissent d'autres acteurs, proposer à l'expérimentation des outils en cours de développement ou d'essaimage et les enrichir grâce à leurs retours d'usages, valoriser et documenter les initiatives pour nourrir les autres territoires.

Tech for good (technologies pour le bien commun)
Mouvement entrepreneurial (parfois associatif et/ou public) qui correspond au fait de mélanger les nouvelles technologies, et notamment les technologies de pointe, avec toute la thématique qui touche au bien commun.

TIC(E)
Acronyme de « Technologies de l'Information et de la Communication (pour l'Enseignement) ».

Tiers-lieu
Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs. Ils peuvent prendre la forme

d'espaces de travail partagés (appelés aussi « co-working space »), d'ateliers partagés, de fablab (laboratoire de fabrication) et accueillir des services hybrides tels que des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de médiation culturelle, sociale, etc. La notion de tiers-lieu a été introduite en 1989 par le sociologue américain Ray Oldenburg pour désigner des lieux ne relevant ni du domicile ni du travail (cafés, librairies, bars, foyers ruraux, etc.).

Transition numérique/digitale
Processus d'intégration des technologies digitales/numériques au sein de nos activités (professionnelles, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc.).

Tutoriel vidéo
Séquence vidéo de quelques minutes proposant des conseils pratiques d'usage postés sur les plateformes vidéo de typeYouTube ou Facebook vidéo.

UX design
Discipline permettant d'augmenter les performances d'un site web ou d'une application mobile en le rendant parfaitement conforme aux attentes des utilisateur·rices.

Web vs. Internet
Internet est le réseau informatique mondial, c'est l'infrastructure globale, basée sur le protocole IP, et sur laquelle s'appuient de nombreux autres services, dont le web. Le World Wide Web, c'est le système qui nous permet de naviguer de page en page en cliquant sur des liens grâce à un navigateur. Le web n'est qu'un des services accessibles via Internet, et il y en a bien d'autres (e-mails, messagerie instantanée, VoIP, etc.). Internet est le réseau, le web est un service.

Zone blanche
Zone, souvent située en pleine montagne ou à la campagne, dans laquelle aucun opérateur de réseau n'est déployé.

À propos de ce carnet

Équipe 2021-2022 des carnets NEC[S]

À l'image des formes et des multiples lignes qui s'entremêlent sur la couverture du document que vous tenez entre vos mains ou que vous lisez sur un écran, la médiation numérique, c'est-à-dire **la « mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages »[33], est fondamentalement plurielle.**

Récemment, à la faveur d'une crise sanitaire et sociale sans précédent, cette médiation, accompagnée de son inséparable double qu'est l'inclusion numérique, a bénéficié d'un éclairage nouveau à la fois sur ses impacts, mais également sur les archipels d'acteurs qui la composent, sur leurs liens, leurs rôles multiples et leurs impérieuses nécessités. Car acquérir une culture numérique[34] suffisante pour se mouvoir dans le monde d'aujourd'hui et de demain n'est pas une chose qui va de soi. **L'« illectronisme », cet illettrisme du numérique que nous avons su nommer récemment[35], ne se contente pas d'être un obstacle empêchant la participation à la vie démocratique ou l'accès aux droits sociaux.** Aujourd'hui, à l'heure où nos manières de travailler, de nous informer, d'apprendre, de créer, de nous relier, de nous déplacer évoluent sous l'influence du numérique; quand tous les jours surgissent de nouvelles générations d'outils informatiques qui appellent autant d'apprentissages ; l'illectronisme est la promesse d'une exclusion pure et simple.

Face à cela, et pour empêcher une extension du domaine de l'exclusion sociale du fait de la transformation numérique de nos territoires et denos sphères professionnelles et personnelles, de nouvelles alliances émergent depuis une dizaine d'années en France. Ces dernières cherchent à articuler les mondes de l'action (et de l'innovation) sociale à ceux de l'éducation populaire, des arts et de la culture, des bibliothèques, des centres (médico) sociaux, des maisons France Service, des associations locales, etc. Elles cherchent à nouer des relations entre les opérateurs de services publics et les univers propresaux ateliers de fabrication numérique (les FabLabs) aux PIMMS, aux tiers-lieux, aux EPN, aux CCAS, etc.

Ces alliances voient également des collectivités territoriales et des services de l'État se lier à des acteurs de l'insertion professionnelle, des savoirs ouverts et des logiciels libres, à des entreprises (de l'ESS, mais pas seulement) qui ont tou·tes compris les risques que représentent les déficits de culture numérique et les bénéfices avérés d'une meilleure autonomie numérique[36].

[33] Sur ce point, voir notamment la définition plus complète présente ici : mediation-numerique.fr/presentation-mediationnumerique.html.

[34] Selon Dominique Cardon (Cardon, D. [2019], Culture Numérique, Paris, Presses de SciencesPo), la culture numérique correspond à la somme des conséquences qu'exerce sur nos sociétés la généralisation des techniques de l'informatique, car derrière « le numérique » il y a l'informatique, mais surtout la culture qu'il faut se forger et dont il faut s'équiper pour pouvoir habiter le monde à l'époque du numérique. La culture numérique, chez le sociologue, identifie et circonscrit un certain savoir, voire l'assortiment des notions et des compétences pratiques que nous nous devons de maîtriser pour être à la hauteur du défi implicite posé par ce tournant historique que nous sommes en train de vivre.

[35] Sur ce point, voir notamment : insee.fr/fr/statistiques/4241397 ainsi que l'édition 2019 du Baromètre du numérique : arcep.fr/cartes-etdonnees/nos-publications-chiffrees/numerique/le-barometre-du-numerique.html.

[36] Sur ce point, voir notamment le rapport de France Stratégie (juillet 2018) « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique » : strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique.

Ensemble, ces actrices et acteurs de France métropolitaine et d'outre-mer, engagés dans des dynamiques de solidarité et de communs numériques, témoignent d'un élan nouveau, d'un souffle inédit que cette série de carnets de terrains souhaite explorer et analyser pour comprendre comment et à quelles conditions peut se construire la société numérique durable et inclusive de demain.

"Ils cherchent à esquisser « l'autre visage de la France numérique »"

Les Carnets NEC[S] 2020 ont donc pour mission de raconter l'ensemble des événements Numérique en Commun[s] labellisés par le programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ils cherchent à esquisser « l'autre visage de la France numérique »[37], celle qui s'intéresse moins à l'innovation technologique de rupture qu'au numérique synonyme de lien social, d'intérêt général et d'inclusion.

Au sein de ces carnets (faciles à imprimer et à assembler au format A4), vous trouverez des reportages sur les événements NEC[S], sur les approches, les outils, les territoires et les personnes qui construisent les leviers de l'encapacitation[38] au numérique des treize millions de des Françaises et des Français éloignés éloigné·es de ce dernier. Vous y retrouverez également des éclairages sur des concepts abordés lors des NEC[S], des clés pour explorer des pistes soulevées par les personnes qui font que ces événements dédiés au numérique inclusif existent et se développent.

Les rendez-vous NEC[S] sont autant d'occasions de rendre visibles les alliances nouvelles abordées précédemment et qui se nouent, depuis un certain temps désormais, entre des des actrices et des acteurs, des territoires et des dynamiques multiples. Ces relations cherchent à construire un numérique au service de la proximité territoriale et des solidarités locales, capable de créer ce que la philosophe des sciences Donna J. Haraway appelle de « nouvelles parentés, des lignées de connexions inventives ». Avec ces carnets, nous aimerions aussi exprimer le besoin que nous avons aujourd'hui à « penser ensemble et d'une manière nouvelle, par-delà les différences qui relèvent de notre position historique et de nos domaines de savoir et d'expertise ».

Nous vous donnons donc rendez-vous au fil des pages des différents carnets NEC[S] pour vous présenter la diversité des approches en termes d'aménagement numérique des territoires. Nous aurons également le plaisir de vous présenter des événements, des actrices et acteurs et des lieux inspirants, mais nous vous donnons aussi rendez-vous en présentiel sur tous les événements labellisés NEC[S] où nous exposerons notre démarche, les carnets passés et ceux à venir.

À chaque fois, nous chercherons à témoigner de l'incroyable vitalité du numérique inclusif, éthique et ouvert en rendant hommage à celles et ceux qui le font vivre et le défendent depuis de nombreuses années.

François Huguet, *coordinateur des carnets NEC[S].*

[37] Sur ce point, retrouvez la web-série « Hyper-liens » produite par le Programme Société Numérique (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui permet de découvrir des projets et des initiatives inspirantes autour de l'inclusion numérique et des tiers-lieux portés par des acteurs locaux en France métropolitaine : hyperliens.societenumerique.gouv.fr.

[38] L'encapacitation (*empowerment* en anglais) désigne le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif. Cette notion articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Sur ce point néanmoins, remarquons qu'il est peut-être nécessaire aujourd'hui de traduire l'« *empowerment* » par « habilitation » comme le propose la philosophe Isabelle Stengers afin de souligner qu'il n'est pas question d'une simple « acquisition » mais plutôt d'une métamorphose que la chercheuse Donna Haraway appelle de son côté « respons(h)abilité ».

Le mot du Programme Société Numérique de l'ANCT

Depuis cinq ans, **Numérique en Commun[s]** rassemble celles et ceux qui œuvrent à inventer une société numérique plus ouverte, réflexive et inclusive. Au-delà des éditions nationales à Nantes, Marseille et Lyon (à distance), NEC[S] ce sont aussi **des dizaines d'événements locaux, organisés tout au long de l'année** par les acteurs de terrain et les collectivités territoriales.

Au gré de ces nombreux jalons s'est constituée une véritable communauté. Celle-ci rassemble une grande diversité de profils agents publics, médiateurs numériques, développeurs, élus, chercheurs, entrepreneurs, travailleurs sociaux, designers…

Des professionnels issus de territoires de plus en plus divers également, de la commune rurale de montagne à la direction innovation d'une région ; avec une longue histoire de politiques publiques numériques ou cherchant de l'inspiration pour en écrire une…

Ces nouvelles coalitions sont essentielles pour penser l'action publique de demain. Les administrations publiques doivent s'ouvrir, croiser leurs pratiques avec d'autres mondes professionnels et comprendre les contraintes de leurs partenaires et usagers.

Cette diversité est une richesse qui nous permet d'aborder un spectre de problématiques de plus en plus large, mais qui n'auront de résolutions qu'articulées : inclusion numérique, développement des Tiers-Lieux, nouvelles formes de travail, sobriété numérique, transparence et participation citoyenne, communs numériques…

NEC[S] a ainsi pour ambition d'être bien plus que des événements. C'est un outil de travail et de mobilisation pour chacun·e d'entre vous : sensibiliser aux enjeux d'un numérique d'intérêt général, rassembler les acteurs concernés, créer une communauté de pratiques, mobiliser durablement des partenaires locaux, contribuer à l'outillage concret des acteurs, prendre date et, sans oublier, faire commun et partager à l'échelle nationale.

NEC[S] c'est comme son nom l'indique « faire ensemble, en commun », avec une exigence de mutualiser ce qui est fait dans chaque territoire. C'est pourquoi nous avons fait le choix de cette approche « recherche-action » pragmatique avec le concours de l'équipe aux manettes de ces carnets : donner à voir, inviter à comprendre, donner envie de répliquer.

En bref : partagez, copiez, *forkez* ces carnets !

Pierre-Louis Rolle, *directeur stratégie et innovation, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.*

Crédits

François Huguet, rapporteur général des événements NEC locaux depuis 2020. Chercheur en humanités numériques, associé à la chaire Innovation Publique (ENSCi Les Ateliers, INSP, SciencesPo, École Polytechnique).
www.francoishuguet.fr

Sébastien Magro, Journaliste indépendant, il travaille sur le numérique, les musées et les politiques culturelles, le service public, l'accessibilité et les luttes queer/LGBT+.
www.sebastienmagro.net

Les autres membres de l'équipage Carnets NEC[s] : **Claire Richard, Clément Mabi, Zoé Aegerter, emmanuel vergès, Yaël Benayoun, Léa Amable.**

Carnet rédigé avec la bienveillance des organisateurs et organisatrices du NEC Sud Charente, **Nicolas Vauzelle** et **Bertrand Mercadé** ainsi que l'ensemble des équipes de l'ENSC. Nous remercions également **Jean-Pierre Costard, Florent Gallardo, Fabien Portal** et **Sylvia Fredriksson** d'avoir accepté nos invitations à venir témoigner au sein de ce huitième carnet NEC[S].

Supervision de ce carnet : **Caroline Corbal** et **Amélie Naquet,** chargées de mission (programme Société Numérique) et **Pierre-Louis Rolle,** directeur stratégie et innovation à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

CRÉATION GRAPHIQUE

Coordination générale :
François Huguet

Conception graphique :
Léa Amable
(Atem – Graphisme & Designs)

Identité visuelle NEC :
Margot Sarret (Fréquence Écoles)

Crédits photographiques : **Sylvain Paley (La Société Nouvelle), Sylvia Fredriksson, ENSC, Pierre-Louis Rolle, François Huguet, Programme Société Numérique (ANCT), Fréquence Écoles, Marion Bornaz, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Hub Rhinocc.**

#8 LES CARNETS NEC[S] LOCAUX

L'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires, c'est une exigence adressée au numérique de demain. Ce n'est pas la voiture-balai du numérique : c'est une locomotive pour ses développements futurs, pour que le numérique soit pensé comme quelque chose qui s'adresse à toutes et à tous !

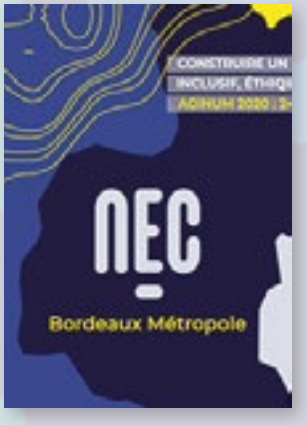

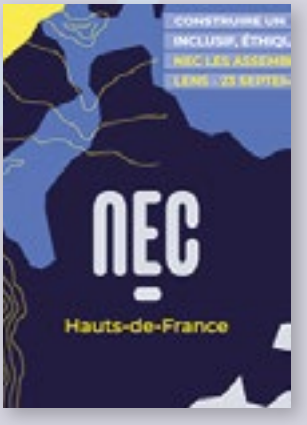

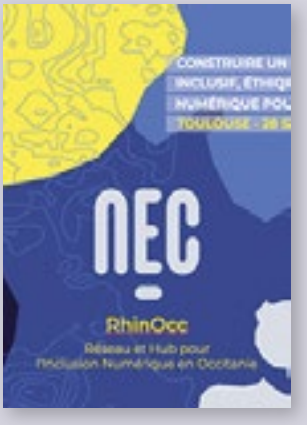

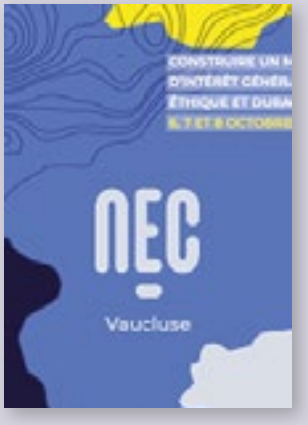

#8 LES CARNETS NEC[S] LOCAUX

Sud-Charente

Un premier nec 100% distanciel pour le Sud-Charente !

Le Sud-Charente est en plein bouillonnement numérique ! Cet événement Numérique En Commun[s] avait une dimension à la fois locale, régionale (Nouvelle-Aquitaine) et nationale, mêlant la dimension Tiers-Lieux et celle de la médiation numérique. Ces deux dimensions peuvent exister indépendamment, mais un Tiers-Lieu est l'espace qui permet que le numérique soit au service du territoire et de ses habitants et habitantes dans de nombreux domaines (accès au droit, mobilité, formation, etc.).

Durant deux jours, le NEC a permis aux collectivités et aux associations locales de présenter leurs stratégies de développement, essaimables sur d'autres territoires, de comprendre les enjeux nationaux et aussi de découvrir ce qui se fait ailleurs. La première journée était consacrée à la médiation numérique et ses publics ; la seconde était dédiée aux Tiers-Lieux et aux meilleures façons de les faire vivre.

Ce NEC local était porté par l'Espace Numérique Sud-Charente, il a notamment permis de mettre en avant la coopération européenne **« Tiers-Lieux acteurs du développement local »** menée depuis trois ans par l'ENSC et ses partenaires. Son comité d'organisation intégrait l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente, la Préfecture de Charente, le Pays Sud Charente, la Mednum et Hubik, le Hub territorial pour un numérique inclusif en Nouvelle-Aquitaine.

@NumeriqueEnCommuns @NumEnCommuns